

Questions fréquentes pour étudiants bénévoles (2022)

Traduction par Maximilienne Lalonde

-Comment mes heures de bénévolat sont-elles accumulées?

-Les heures de bénévolat sont reconnues sur une base de performance et non un engagement ou une liste de choses à faire.

Un bénévole qui contribue au sein de la communauté de BEA accumulera des heures de bénévolat pour des tâches auxquelles il sera attribué et que celui-ci aura complété. Ces heures de bénévolat ne s'accumulent pas simplement quand un bénévole s'inscrit pour une tâche; les heures de bénévolat seront attribuées *seulement* quand une tâche est assignée et complétée par le bénévole.

Les bénévoles pourront recevoir des courriels à propos de futures opportunités de bénévolat. Typiquement, ces courriels contiennent des informations sur l'heure de l'engagement et en quoi consiste le projet. Dans le cas où un bénévole se voit confier une tâche, il/elle/iel recevra un courriel concernant les conditions générales du travail. Une fois le projet complété et accepté par BEA, le bénévole sera attribué les heures de bénévolat sur son profil. L'académie maintient un profil pour chaque bénévole, avec des entrées détaillant chaque activité effectuée par celui-ci.

Additionnellement, chaque entraînement ou rencontre avec l'académie ajoute des heures de bénévolat sur le profil du bénévole, comme mentionné ci-dessus.

-Fournissez-vous des documents officiels sur les heures de bénévolat pour mon école?

-Oui, certainement.

Les rapports sur les heures bénévoles demandées par les écoles ou les commissions scolaires varient d'une à l'autre. L'académie travaille de près avec les bénévoles pour remplir les rapports dont ils/elles/iels ont besoins.

Si vous avez besoin qu'un représentant de BEA remplisse ou signe un rapport spécifique, veuillez remplir le formulaire de demande. L'académie peut fournir celui-ci par courriel.

Si une copie du registre d'heures bénévole généré par BEA suffit pour remplir les exigences d'une école ou commission scolaire, l'académie pourra l'envoyer sous contexte d'un courriel venant du bénévole.

-Puis-je changer mes intérêts de bénévolat après avoir soumis mon application?

-Tout à fait! Plusieurs bénévoles travaillent au sein de la communauté de BEA pendant de nombreuses années. Au cours de ces années, il est normal qu'un bénévole se voit vouloir avancer vers de nouveaux défis ou opportunités. Pour mettre vos intérêts de bénévoles à jour, veuillez envoyer un message à l'académie. Il n'y a aucun besoin de remplir à nouveau le formulaire d'application.

À noter que certains intérêts pourraient nécessiter des procédures additionnelles, telles qu'une entrevue ou une preuve d'excellence démontrée par travaux précédemment effectués. Dans le cas où cela est nécessaire, l'académie avisera le bénévole.

Un bénévole peut avoir jusqu'à trois intérêts actifs.

-Ai-je besoin de garder la caméra de mon appareil ouverte pendant le bénévolat?

-Il dépend du genre d'activité effectué.

Certaines activités nécessitent que le bénévole ait une caméra fonctionnelle sur son appareil, et qu'il/elle/iel puisse la garder ouverte pendant l'entièreté de la tâche. Ceci est notamment le cas pour les programmes de tutorat individuel ainsi que pour ceux inscrits pour être animateur de fête virtuel pour enfants.

En revanche, certaines activités ne nécessitent pas une interaction face-à-face entre le bénévole et l'étudiant. Par exemple, les bénévoles ayant pour tâche d'aider les étudiants avec leurs devoirs travaillent par courriel avec l'académie. Les bénévoles impliqués pour être blogueur(euse) ou photographe n'ont pas besoin d'interaction face-à-face, car leurs tâches ne sont pas directement liées avec les étudiants de BEA.

- J'ai reçu une invitation de l'académie pour une rencontre virtuelle. Comment puis-je me préparer?

- Ce ne sont pas tous les bénévoles qui reçoivent une invitation pour une rencontre virtuelle. Si vous avez la chance d'interagir face-à-face avec l'académie, généralement sur la plateforme Zoom, considérer ceci comme une opportunité pour démontrer vos compétences et vos forces qui font de vous la personne idéale pour aider les étudiants de la communauté BEA. Les rencontres virtuelles sont souvent le temps pour recevoir des réponses à vos questions ou pour clarifier certaines choses. Ne vous inquiétez pas, tout va bien aller!

-Y a-t-il certaines exigences technologiques pour faire du bénévolat avec BEA?

- Oui. BEA travaille en grande partie dans un environnement virtuel. Les bénévoles sont priés d'avoir au moins un appareil fonctionnel pour supporter leur travail.

- Quelle est la langue principale de travail de l'académie?

- L'anglais est la langue principale pour la majorité de la communication avec BEA.

Bien que les programmes soient enseignés en anglais, il est possible que certains programmes aient besoin de compétence linguistique additionnelle. Les programmes de tutorat sont parfois bilingues; par exemple, un bénévole pourrait avoir besoin de parler le coréen et l'anglais à un étudiant anglophone voulant apprendre le coréen. Dans d'autres cas, un bénévole pourrait avoir besoin de parler français pour l'entièreté du cours à un étudiant seulement francophone.

- Que devrais-je faire si je me suis commit à un projet, mais que je ne peux plus remplir mon engagement?

- Rester calme! Si vous ne pouvez plus accomplir une tâche dont vous vous êtes engagés, informez immédiatement l'académie. Idéalement, essayez de vous trouver un remplaçant. Ceci peut être un ami qui est un étudiant tout aussi formidable que vous. Si ceci n'est pas possible, l'académie essayera de trouver un autre bénévole de la communauté BEA.